

# territoire DE VIE

POINT D'ÉTAPE  
2014-2017





4

Retour en images

9

Actualités  
Compétence GEMAPI



11 > 15

Dossier  
Point d'étape 2014 - 2017



5 > 9 Actualités

- 5 Plaine-d'Argenson, la petite nouvelle  
L'Agglo prend la compétence GEMAPI
- 6 Energie ? Soyons positifs  
Plateforme ACT'e, première rénovation globale  
Des led qui aident
- 7 Le projet Pré-Leroy sélectionné
- 8 L'Agglo soutient l'investissement dans les communes
- 9 Les zones humides à l'étude  
Un guide pour une retraite heureuse



16 > 17 Compétences

- 16 Souché : les travaux touchent à leur fin  
Chronopost en mai sur Batipolis  
Et si vous participiez aux Trophées des quartiers ?
- 17 Un nouveau manager de centre-ville

20 > 21 Culture, sport & loisirs

- 20 L'Agglo rend hommage à Henri-Georges Clouzot (1907-1977)
- 21 Festival du Polar, Regards noirs

Directeur de la publication : Jérôme Baloge • Rédacteur en chef : Jean-Philippe Béquet • Rédactrice en chef adjointe : Magali Tardé • Ont participé à ce numéro : Sylvie Méaille, Isabelle Toesca et Thomas Manse • Conception : service de communication communautaire • Impression : Imprimerie Raynaud • Crédits photos : Bruno Derbord, Marie Delage, Darri, Alex Giraud, Olivier Drilhon, Fotolia, Romuald Goudeau • Couverture : Air Studio, Deshoulières Jeanneau Architectes • N°ISSN : 1769-8480 • 63 850 exemplaires • Papier issu de forêts gérées durablement

Magazine disponible dans les mairies des 45 communes de l'agglomération ainsi qu'au siège social et sur internet • Service de communication communautaire • 140, rue des Equarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex - Tél. 05 17 38 79 56 • Magazine à télécharger sur le site de l'agglomération : [www.niortagglo.fr](http://www.niortagglo.fr) • Vous n'avez pas reçu Territoire de vie dans votre boîte aux lettres ? Contactez-nous au 05 17 38 79 55 ou par mail : [communication@agglo-niort.fr](mailto:communication@agglo-niort.fr)



24

Portrait  
Christian Rault  
Quand la musique sonne



## Une agglomération toujours plus attractive

Depuis trois ans, notre agglomération avance et a mis en œuvre une véritable dynamique afin d'être plus attractive, plus proche des besoins des communes qui la composent et des habitants. Elle doit être attractive pour les acteurs économiques dont nous devons soutenir les implantations, synonymes de créations d'emploi et de valeur ajoutée. Attractive pour les étudiants qui doivent, sur le territoire, avoir accès aux formations qui leur donneront demain des opportunités d'emplois dans le bassin d'emploi. Attractive pour les touristes plus nombreux chaque année sur notre territoire. L'Agglomération doit aussi répondre aux besoins des communes en matière de financements de grands projets. C'est ainsi que l'Agglomération a lancé un programme d'appui communautaire au territoire de 12 millions d'euros sur la période 2016-2020. Elle doit aussi assumer pleinement les nouvelles compétences qui lui sont confiées par l'Etat comme la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (Gemapi) ou l'aménagement du territoire à travers un plan d'urbanisme intercommunal et de déplacement. L'Agglomération doit aussi être aux côtés de chacun d'entre vous pour améliorer les services rendus à la population en matière de traitement des déchets, d'assainissement, de transport etc. Vous découvrirez ainsi dans ce numéro un point d'étape des principales avancées depuis 2014 et des projets qui verront bientôt le jour. Ils sont le signe de notre engagement pour faire avancer notre territoire.

A quelques jours de la fin de 2017, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2018.

**Jérôme BALOGÉ**

Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais

page  
18

**Tribunes des élus**

19  
page

**Conseil de  
développement**

page  
26

**Agenda**



**NiortAgglo**



## Retour en images

**1 • 12 SEPTEMBRE // INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE D'USSEAU** • Inaugurée en présence du Président de l'Agglo après des travaux d'aménagements, la médiathèque Pierre-Henri-Mitard est désormais entièrement de plain-pied, avec une capacité d'accueil passée à 100 m<sup>2</sup>, qui permet une offre enrichie de 1 402 documents en fonds tournant.

**2 • 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE // LE RÉSEAU DE BUS EN ACCÈS LIBRE** • Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les habitants de l'Agglomération utilisent le plus grand réseau de transport collectif en accès libre en France. Sur place, les usagers trouveront les renseignements sur les lignes et les horaires, également accessibles sur le site internet tanlib.com et une version mobile à télécharger. Le Président de l'Agglomération et de nombreux élus étaient présents à l'inauguration de cette nouvelle offre.

**3 • DU 6 AU 9 OCTOBRE // SALON DE L'HABITAT** • 200 exposants étaient présents au Salon de l'habitat qui s'est tenu au Parc des expositions de Noron. Le stand de l'Agglo, partenaire du salon, proposait toutes les informations sur les dispositifs d'aides mis en place pour l'amélioration de l'habitat, le logement social, le prêt à taux 0 % pour la première accession à la propriété.

**4 • 19 ET 20 OCTOBRE // FORUM DE L'ESS** • 160 exposants, 1 000 professionnels, 600 scolaires et 4 000 visiteurs... le succès du forum national de l'Economie sociale et solidaire, co-organisé par l'Agglo ne se dément pas et s'internationalise puisque l'édition 2017 a reçu des délégations québécoise, espagnole et coréenne.

**5 • 18 NOVEMBRE // SALON DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** • Le salon de l'enseignement supérieur qui s'est tenu à l'Acclameur n'a pas désempli de la journée ! 3802 visiteurs sont venus s'informer sur les possibilités d'orientations professionnelles et les métiers auprès des 80 exposants. Les nombreuses tables rondes ont également remporté un beau succès.

## Plaine-d'Argenson, la petite nouvelle

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, quatre communes du sud du territoire de l'Agglomération du Niortais fusionneront pour n'en former qu'une.



Boisserolles (56 habitants), Belleville (131), Saint-Etienne-la-Cigogne (135) et Prissé-la-Charrière (660) s'unissent pour former une commune unique qui portera le nom de Plaine-d'Argenson. « *Cela nous permettra de mutualiser nos moyens et le personnel*, explique Jean-Claude Fradin, le maire de Prissé-la-Charrière. *Les communes de Saint-Etienne et Belleville travaillent déjà ensemble et partagent un agent. Prissé avait déjà fusionné avec La Charrière en 1972 et nous avons prolongé le processus aux communes du sud.* » Cette nouvelle collectivité sera portée par Prissé, qui compte aujourd'hui le plus d'habitants.

Jusqu'aux prochaines élections municipales, cette fusion n'apportera pas grand changement : le premier conseil municipal, constitué des quatre conseils actuels - soit quarante personnes - devrait se réunir le 8 janvier à Prissé-la-Charrière, pour l'élection du nou-

veau maire et de ses adjoints. Chaque commune conservera un maire-délégué de droit pour la représenter au sein de la nouvelle collectivité. Les quatre conservent également chacune un conseiller municipal à l'Agglomération, et leurs différentes délégations dans des syndicats. Aux prochaines élections municipales, par contre, Plaine d'Argenson deviendra une commune « comme les autres » : avec un conseil municipal de 19 personnes.

Pour les habitants des quatre communes, aucun impact n'est à prévoir non plus, chacune conservant son Etat civil, dont le maire-délégué reste l'officier. « *Cette période de transition*, conclut Jean-Claude Fradin, *nous permettra de travailler sur les changements qui découleront de cette nouvelle commune afin d'être prêts pour le nouveau mandat* ».

## L'Agglo prend la compétence GEMAPI

« GEMAPI », in-extenso : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. La loi rend obligatoire la prise de cette compétence par les communautés de communes et d'agglo à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La compétence GEMAPI concerne l'aménagement des bassins hydrographiques (ou partie), l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau et leurs accès, la défense contre les inondations, et la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines. Cette compétence relève actuellement des communes qui, sur le territoire de la CAN, l'exercent directement ou, pour la plupart, via une adhésion à l'un des syndicats de rivières.

L'année 2018 sera pour l'Agglo

une année de transition. Elle désignera en décembre les délégués chargés de la représenter au sein des syndicats de rivières en lieu et place des délégués actuels des communes (et donc dans un nombre équivalent). Une modification toutefois dans cette gouvernance : seuls des élus pourront être délégués au sein des syndicats, alors qu'on y trouve actuellement des membres de la société civile. Par ailleurs, ces structures resteront en place et continueront à remplir leurs missions telles qu'actuellement, avec les moyens dont elles disposent.



# Actualités

## ENERGIE ? Soyons positifs

Labellisée Territoire à énergie positive, l'Agglo est mobilisée depuis de nombreuses années dans une politique active de développement durable et de transition énergétique via son Plan Climat-Energie. Le défi « Familles à énergie positive » s'inscrit dans cette politique volontariste.

### QUELQUES CHIFFRES

Depuis 2008, **30 000 familles** ont participé au défi dans l'hexagone / **6.4 millions de kWh** économisés cette année / **200 € d'économie** en moyenne par famille / **2500** communes et **81** départements associés / Sur l'Agglomération, **21 foyers** rassemblés en 6 équipes ont réduit de 11% leur consommation d'énergie sur l'édition précédente.

Cette année encore, l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), en partenariat avec la Communauté d'agglomération, a lancé un nouveau défi « Familles à énergie positive » pour l'année 2017-2018. L'objectif est de réduire ses consommations énergétiques simplement en changeant ses habitudes de vie, mais sans affecter son confort. Ce défi se déroule pendant la saison du chauffage, du 1<sup>er</sup> décembre 2017 au 30 avril 2018. « Familles à énergie positive » permet à chacun de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique avec pour objectif la rédu-



tion d'au moins 8 % de sa consommation. Pour y parvenir, le défi se joue en équipe de 5 à 10 foyers et un capitaine qui échangent leurs bonnes pratiques et s'entraident, le tout sous l'œil bienveillant de l'animateur du défi. Celui-ci, spécialiste de l'énergie, forme les capitaines, et accompagne les familles pour les aider à réaliser toujours plus d'économie.

### Des leds qui aident

L'Agglo prône l'excellence en matière de transition énergétique et écologique, et s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs... À ce titre, elle a reçu de 5 000 ampoules LED à distribuer gratuitement à ses habitants (en partenariat avec l'État et EDF). Elle a choisi d'en faire bénéficier les ménages aux revenus les plus modestes de treize communes du territoire, en travaillant de concert avec l'Agence régionale d'évaluation environnement et climat (AREC). Les maires de ces communes, appuyés par leur CCAS, ont organisé une distribution des ampoules à 791 ménages. Chaque foyer a reçu quatre ampoules LED huit fois moins énergivores que les ampoules classiques à filament. Des réunions d'information, animées par l'ADIL (Agence départementale pour l'information sur le logement), se sont tenues afin d'informer sur les bénéfices écologiques et financiers des comportements vertueux en matière d'énergie.



## Plateforme AC

Avant de se lancer dans les travaux de rénovation de leur future habitation, Emmanuel et Corine Durand ont eu la bonne idée de s'adresser à l'ADIL qui leur a conseillé un accompagnement complet.

---

# Actualités

---



## Le projet Pré-Leroy sélectionné

Le programme de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et la mise aux normes de la piscine Pré-Leroy a été voté lundi 20 novembre 2017 en conseil d'agglomération.

C'est le projet de l'équipe Brochet Lajus Pueyo qui a été retenu. La piscine, qui date de 1966, n'offre plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes de confort et de fonctionnalité. Les travaux prévoient la rénovation du bassin intérieur de 25 m et du bassin sportif extérieur de 50 m aménagé en bassin nordique pour une pratique toute l'année, la transformation de la pataugeoire extérieure en un espace de jeux d'eau et la création d'une nouvelle pataugeoire d'environ 40m<sup>2</sup>. En outre,

l'accueil, les vestiaires, les douches, les sanitaires, les espaces techniques et ceux dédiés au personnel bénéficieront d'une rénovation complète.

Au terme de l'opération, les locaux ouverts au public seront entièrement accessibles et les clubs disposeront de bureaux et de salles de réunion mutualisées.

Le coût des travaux s'élève à 12 000 000 € HT.

## ACT'e, première rénovation globale

Leur projet sera le premier chantier de rénovation globale performante de la plateforme ACT'e pilotée par l'Agglo en collaboration avec l'ADIL (Agence départementale d'Information sur le logement) sur le territoire communautaire : en plein centre-ville de Niort, deux maisons accolées dont ils ne vont faire qu'une seule. D'un côté, un système de chauffage électrique, de l'autre, une chaudière gaz, assez

récente. « Sur les conseils de l'ADIL, nous avons fait réaliser un diagnostic énergétique gratuit qui a préconisé le changement des huisseries et l'isolation optimale partout. La bonne nouvelle, c'est qu'il n'est pas nécessaire de remplacer la chaudière gaz », explique Emmanuel Durand.

L'intervention de l'ADIL a également permis d'optimiser les délais et le coût des travaux. En faisant passer le bâti-

ment de la classe énergétique F à la classe B, 88 % d'économies d'énergie seront réalisées, ce qui baissera la facture annuelle d'énergie de 6 000 € à 900 €. « L'ADIL m'a aussi permis d'obtenir des aides financières et aujourd'hui elle continue de m'accompagner en coordonnant les différents intervenants (architectes, artisans, etc.) sur le chantier », conclut Emmanuel Durand.

# Actualités



Afin d'aider les communes de son territoire à mener à bien leurs projets d'aménagements, Niort Agglo a débloqué 12 millions d'euros. Quatre projets ont été menés récemment dans ce cadre de ce programme d'appui communautaire au territoire (PACT).

## **St-Romans : réfection de la salle communale**

Cette salle de 87 m<sup>2</sup> vient d'être entièrement restaurée et mise aux normes d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, les murs ont été repeints, les huisseries en bois remplacées par du PVC, les dalles abimées du plafond changées, ainsi que les chaises et les rideaux occultants. La commune a consacré toute son enveloppe PACT à ce projet, soit 8 600 €.

## **St-Martin-de-Bernegoue : mise en accessibilité du cimetière**

En bordure de route, sur une petite hauteur, le cimetière était difficilement accessible aux personnes à mobilité

réduite. Désormais, un parking comprenant des places pour handicapés a été aménagé et un enrobé beige a remplacé les gravillons sur l'allée principale qui remonte jusqu'à l'église, avec un petit palier, au milieu, pour compenser la raideur de la pente. Montant global de travaux : 53 211 €, avec participation de l'Agglo de 7 311 €.

## **St-Gelais : refonte des cuisines du restaurant scolaire**

Elles ont été entièrement repensées, du quai de livraison aux déplacements organisés selon des circuits chaud/froid, propre/sale. Un bureau, des vestiaires hommes et femmes, une douche ont été aménagés. Le hall d'entrée des enfants a, lui, été déplacé dans un

nouveau bâtiment construit à cet effet. La commune a utilisé la totalité de son enveloppe PACT (69 606 €) pour ces travaux d'un coût global de 360 000 €.

## **Sansais : réhabilitation de la salle du conseil et des mariages**

Dans la partie centrale, en rez-de-chaussée de la mairie, des huisseries neuves et aux normes d'accessibilité ont été posées. On a procédé à la refonte de l'électricité, l'abaissement des plafonds dans un souci d'économies d'énergie et pour une meilleure isolation phonique, la pose d'un nouveau plancher. Coût total des travaux : 25 000 €. La subvention de l'Agglo en couvre la moitié, soit 12 500 €. L'inauguration a eu lieu le 20 octobre dernier.

## **De nouveaux projets ont été votés par le conseil communautaire.**

Ils recevront prochainement une subvention dans le cadre du programme d'appui communautaire au territoire 2016-2018.

**Chauray** : Restructuration de l'EHPAD Émilien Bouin (259 101 €). **Niort** : Aménagement des espaces publics et paysagers de Port-Boinot (2 141 826 €). **Priaire** : Travaux dans la mairie et la salle socioéducative (4 586 €). **Sciecq** : Amélioration de la performance énergétique de la salle polyvalente (17 886 €). **Vallans** : Travaux d'accessibilité et d'isolation des salles polyvalentes (22 393 €) et réfection et aménagement de la rue de L'Huilerie (7 920 €). **Bessines** : Projet d'aménagement scénique de la salle de la Grange (9558 €). **La-Foye-Monjault** : mise en accessibilité de l'église (4 194 €). **Sansais - La Garette** : pôle paramédical dans une ancienne grange (9 050 €). **Vouillé** : projet « réhabilitation des écoles » (131 994 €)



## LES ZONES HUMIDES À L'ÉTUDE

Les nouveaux documents d'urbanisme devront prendre en compte les zones humides des 45 communes de l'Agglo. Les inventaires sont actuellement en cours.

Le futur PLUi-D (Plan local d'urbanisme intercommunal - Déplacements) de Niort Agglo, mais aussi le futur SCoT (Schéma de cohérence territoriale), devront intégrer les inventaires des zones humides des 45 communes du territoire. Autrement dit, prendre en compte tous les terrains inondés ou gorgés d'eau, de façon permanente ou temporaire.

C'est une obligation imposée par le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) du bassin Sèvre niortaise - Marais poitevin. L'objectif est de renforcer la protection de ces sites qui jouent un rôle essentiel dans la régulation du régime des eaux, les processus d'épuration de l'eau et la préservation de la biodiversité.

Neuf communes du territoire ont déjà réalisé cet inventaire : Aiffres, Bessines, Échiré, Épannes, Granzay-Gript, Marigny, Niort, Prahecq et Saint-Hilaire-la-Palud. Pour les 36 autres, Niort Agglo a lancé un marché et missionné trois bureaux d'études et de conseil en environnement. Les inventaires sont menés à l'échelle communale. Ils consistent à collecter les savoirs des acteurs locaux, effectuer des prospections de terrain (sol, flore...), établir une cartographie des zones



humides, des mares et plans d'eau et du réseau hydrographique.

Ils ont été lancés en début d'année 2017, dans 14 communes, où ils sont en cours d'achèvement : Beauvoir-sur-Niort, Chauray, Coulon, Fors, Frontenay-Rohan-Rohan, La Rochénard, Le Vanneau-Irleau, Magné, Mauzé-sur-le-Mignon, Saint-Gelais, Saint-Symphorien, Sansais-la-Garette, Thorigny, Vouillé.

Ils seront prochainement lancés dans 14 autres : Amuré, Arçais, Belleville, Boisserolles, Juscorps, Le Bourdet, Prin-Deyrançon, Prissé-la-Charrière, Saint-Etienne-la-Cigogne, Saint-Georges-de-Rex, Saint-Rémy, Saint-Romans-des-Champs, Vallans, Villiers-en-Plaine.

Et en 2018 dans les 8 communes restantes : Brûlain, Germond-Rouvre,

La Foye-Monjault, Priaire, Saint-Martin-de-Bernegoue, Saint-Maxire, Sciecq, Usseau.

Au fur et à mesure de leur réalisation, les dossiers d'inventaire sont mis à la disposition du public en mairie. Chaque usager peut ainsi en prendre connaissance et faire part de ses remarques.

Une fois approuvés en conseil municipal et validés par la commission locale de l'eau du SAGE Sèvre niortaise - Marais poitevin, les inventaires seront centralisés pour être intégrés au PLUi-D et au SCoT (en cours d'élaboration).

Ce projet est financé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Europe via le fonds FEDER.

### Un guide

pour une retraite heureuse !

L'Almanach de la nouvelle association "Retraite heureuse" est sorti ! Outre un agenda, on y trouve toutes les informations nécessaires aux personnes de plus de 60 ans pour envisager, organiser et vivre une retraite heureuse sur le territoire de l'agglomération niortaise. Au fil des pages, on y découvre des renseignements pratiques de type mémento, jeux, anecdotes, conseils de jardinage, recettes de cuisine... Ce document de 200 pages sera distribué gratuitement par des acteurs de proximité et par les adhérents de l'association. On pourra aussi se le procurer dans les mairies du territoire de l'Agglo, qui a soutenu l'opération en lui accordant une subvention de 18 000 € dans le cadre d'un appel à projets pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire. On pourra également le commander auprès de l'association : 05 49 05 85 02.

### L'EXTRAIT, BON POUR SOI ET POUR LA PLANÈTE

"L'extrait" est une toute jeune entreprise basée à Coulon, qui propose des jus frais, bons pour le corps et l'esprit ! Une ambitieuse petite société qui commence à se tailler la part du lion dans son domaine made in Deux-Sèvres.

Kevin Bertrand a travaillé quelques années dans l'agroalimentaire et s'est forgé une vision solide et globale de la gestion d'entreprise. Claire Bosselet, armée d'un diplôme de commerce international et entrepreneuse dans l'âme, ramène des États-Unis un concept juteux. Après une année consacrée au montage du projet, la fusion humaine et professionnelle de ces Deux-Sévriens qui se connaissent bien fait naître « L'Extrait ». Basée au cœur du Marais poitevin, leur entreprise a pour ambition de promouvoir la consommation de jus frais, une pratique très répandue dans d'autres pays. Des jus pressés à froid, sans conservateurs ni additifs et non pasteurisés, garantissant la qualité nutritive et préservant intacts vitamines et minéraux. Des jus 100 % bio



tellement frais qu'ils se doivent d'être consommés dans les six jours. Les deux jeunes entrepreneurs proposent dix produits en direct sur leur site internet et privilégient les circuits courts en s'approvisionnant à 90 % chez des producteurs locaux. Leurs jus replacent le végétal au centre de l'assiette dans une démarche de santé et de bien-être. Ils peuvent être consommés à tout âge, pour le plaisir ou en version cure ou detox.

**Si vous êtes tentés, rendez-vous sur [www.lextraitbio.com](http://www.lextraitbio.com)**



### LA TRUFFE EN PASSION

Savez-vous que les Deux-Sèvres sont terre de truffes ? Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le département en produisait jusqu'à 2,5 tonnes. Aujourd'hui, certains trufficulteurs, comme Soizic et Jean-Marc Ovide, œuvrent pour réintroduire ce met de choix et de rois à la table de tous.

Le couple fait partie de la centaine d'adhérents que compte l'association des trufficulteurs des Deux-Sèvres, présidée par Christian Soulard. L'art de la truffe, c'est avant tout pour Soizic : " Savoir observer et écouter la nature. Notre première truffière date de 2000 et la seconde s'est constituée entre 2005 à 2007. La truffe est une passion à long terme avec des résultats qui peuvent être aléatoires ".

Globalement, les trufficulteurs sont optimistes pour cette saison 2017, mais restent prudents face aux caprices météorologiques. " La pluie et le gel peuvent tout remettre en cause. C'est en décembre que commence le cavage (recherche de la truffe) qui se poursuit jusqu'en février. " Et ça, c'est le travail de Teeva, leur petite femelle teckel, complice et toujours prompt à faire plaisir à ses maîtres. Soizic participe aux trois marchés aux truffes du département, très prisés des consommateurs : La Mothe-Saint-Héray ; Availles-Thouarsais et Prin-Deyrançon. Ce dernier, qui est aussi le plus récent, a réuni des centaines d'amateurs, le dimanche avant Noël, dans une ambiance de découverte gastronomique.

**Plus d'informations sur [www.truffes-poitou-charentes.com](http://www.truffes-poitou-charentes.com)**



# UN TERRITOIRE ATTRACTIF



## LE TOURISME

- **Évolution fin 2016 de la compétence tourisme avec une extension** au tourisme fluvial, au tourisme d'affaires et au développement d'une politique d'événements de nature économique et l'élaboration d'un schéma directeur destiné à la création et à la promotion d'un réseau de chemins de randonnées pédestres, équestres et cyclables à l'échelle de l'Agglomération.
- **Adhésion à l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire** et lancement de la démarche de labellisation en 2016.
- Étude en 2016 de valorisation touristique et culturelle du Château de Coudray-Salbart.
- Au printemps 2017, la destination « Niort-Marais poitevin » était à l'honneur à la Maison Nouvelle Aquitaine, à Paris, afin d'offrir une visibilité au cœur de la capitale avec des vidéos, une expo photo et la promotion des événements du territoire.



## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **Inauguration en octobre 2015 de la plateforme multimodale Niort Terminal.**
- **Lancement en septembre 2015 d'un appel à projets destiné à soutenir les industries culturelles et créatives.**
- **Révision en juin 2016 des prix de vente de parcelles dans**

**les zones d'activités économiques** afin de les rendre plus attractives. Durant l'année 2017, l'Agglomération aura vendu 5 fois plus de surfaces de terrains que pendant l'année 2014. Ainsi, au printemps 2018, une agence Chronospost ouvrira sur le site d'Aiffres/Batipolis avec la création de 70 emplois et près de 120 à l'horizon 2020.

- **Renforcement de la politique numérique** avec le développement d'une politique d'immobilier d'entreprise, l'accompagnement des parcours résidentiels avec la création au 1<sup>er</sup> semestre 2018 d'un incubateur accélérateur et développement de Niort numérique



## L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- L'Agglomération investit dans l'enseignement supérieur. Ce sont 600 000 € pour le Pôle Universitaire de Niort dont la qualité des formations dispensées est reconnue par les entreprises locales et qui compte près de 2500 étudiants parmi les 3000 présents sur le territoire.
- **En 2017, engagement de la démarche d'élaboration d'un schéma local de l'enseignement supérieur.**
- **Ouverture en septembre 2017 d'un MBA spécialisé dans la transformation numérique et collaborative,** dispensé par le groupe Sup de Co La Rochelle avec le concours de l'Agglomération et d'Inter Mutuelles Assistance.

# UN TERRITOIRE SOLIDAIRE



## LE PACT

- Création en septembre 2016 d'un pacte financier et fiscal de solidarité pour accompagner les communes à aménager de manière équilibrée et durable l'agglomération. Ce pacte permet de réduire les disparités de charges et de recettes entre les communes, dans un contexte de baisse des dotations de l'État et de désengagement des autres collectivités locales dans de nombreux projets. **27 communes ont déjà sollicité ce fonds de concours pour un montant total de plus de 4,4 millions d'euros.**



## L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Depuis décembre 2015, la compétence **Plan local de l'urbanisme** relève de l'Agglomération qui travaille à une démarche à l'échelle des **45 communes** sous la forme d'un **Plan local d'urbanisme intercommunal et de déplacement**. L'approbation de ce dernier est prévue pour fin 2019. Document stratégique, l'élaboration du PLUi-D, couplée à la révision du Schéma de cohérence territoriale constitue une occasion unique de mettre en cohérence les projets de développement locaux à l'échelle intercommunale dans un souci de réponse aux besoins de ses habitants et au service d'un territoire volontaire, authentique et ouvert.

Finalement, l'objectif de ces documents, c'est de dessiner dès aujourd'hui le territoire de demain. Pour mener à bien l'élaboration de ce document, la collectivité travaille avec trois bureaux d'études associés (Cittànova, SCE et MTD), et s'appuie bien sûr sur la connaissance de ses élus et l'expertise technique de ses services en interne. Le vécu des habitants, leurs déplacements, leurs expériences au quotidien sont une plus-value non négligeable. En complément de ces ateliers, l'ensemble de la population peut donner son avis sur le projet, par courrier, via les registres de concertation disponibles dans les mairies des 45 communes et au siège de la Communauté d'agglomération. Le site internet de la CAN est également mis à jour de manière régulière pour informer tout un chacun de l'avancée des documents et transmettre les dates des travaux ouverts au public. Ainsi, trois autres ateliers publics auront lieu lors de la phase réglementaire qui suivra à partir du printemps prochain. Vous pouvez aussi retrouver ces informations dans le magazine intercommunal Territoire de Vie. Le dernier numéro inclut ainsi un article à ce sujet. Par ailleurs, deux réunions publiques ont eu lieu en septembre dernier pour présenter le diagnostic territorial ; d'autres auront lieu à la fin de la phase PADD, pour présenter cette nouvelle étape une fois formalisée, à l'ensemble des habitants.





## LA POLITIQUE DE L'HABITAT

- **Lancé en septembre 2014, le prêt à 0 % de la CAN est ouvert, sous conditions de ressources, aux habitants qui souhaitent accéder à la propriété pour la première fois ou qui n'ont pas été propriétaires depuis au moins deux ans de leur résidence principale. Il peut être attribué en complément du prêt à taux zéro (PTZ +) de l'État.** En février 2016, la CAN l'a inscrit dans son nouveau Programme local de l'habitat et a fait évoluer certaines de ses conditions afin que davantage encore de ménages puissent en bénéficier.
- Deux dispositifs complémentaires, mis en place dans le cadre du Programme local de l'habitat 2016-2021 et de la politique énergie-climat de la CAN, peuvent aider les habitants de l'agglomération à améliorer la performance énergétique de leur habitation. Il s'agit du programme « Habiter mieux » qui s'achève au 31 décembre 2017 et qui aidait financièrement les propriétaires occupants, sous conditions de ressources, ainsi que les propriétaires bailleurs et du dispositif Act'e qui permet aux particuliers de bénéficier de conseils et d'un accompagnement gratuit pour faciliter la réalisation des travaux.
- La CAN, qui a fait du maintien à domicile l'une des priorités de sa politique de l'habitat, accompagne ce programme en accordant des aides complémentaires. Depuis 2014, elle

subventionne 25 à 30 logements en moyenne par an et prend également en charge les honoraires de l'ergothérapeute qui se déplace au domicile de chaque bénéficiaire.



## LES TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

- **Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les bus sont gratuits dans toute l'agglomération.**
- **Depuis le 16 septembre, un site de mise en relation gratuit de covoiturage est mis en place.**
- **Les premiers vélos à assistance électrique sont en circulation depuis le 7 octobre.** Ils viennent compléter l'offre de transport.
- Un recensement de parkings va être lancé dans toute l'agglomération pour la matérialisation d'aires de covoiturage et une réflexion démarre pour la création de parkings relais en entrée de ville, à Niort. Extension de la navette de centre-ville à la colline Saint-André à la rentrée 2018.
- Lancement d'étude avec le Conseil départemental pour le bouclage de la rocade (contournement nord et est).
- Lancement en octobre et novembre d'une enquête en ligne auprès des usagers de la gare, première étape d'une concertation plus large qui permettra d'établir un projet d'aménagement global.



## LA COHÉSION SOCIALE ET L'INSERTION

- **Signature en juillet 2015 du contrat de Ville 2015-2020. Plusieurs actions ont été menées :**
  - Sur le thème de la **cohésion sociale** : "Danse à l'école" est un nouveau projet mené en partenariat avec l'Éducation nationale et pris en charge par la CAN. Le Conservatoire accueillera 4 classes du CM2 à la 6e (écoles Jules Ferry et Coubertin et collège Pierre et Marie Curie) pour une sensibilisation à la danse. Le conservatoire propose le dispositif Orchestre à l'école au groupe scolaire Ernest Pérochon, à Niort (Tour Chabot-Gavacherie) avec pour thème les instruments à bois. Ce projet triennal touche les enfants du CE2 au CM2 et permet de créer un collectif d'enfants responsabilisés et motivés.
  - Sur le thème de **l'emploi et du développement économique** : accompagnement vers l'emploi dans les quartiers et soutien à la création d'entreprises.
  - Sur le thème **habitat-cadre de vie** : La CAN, l'État, la ville, le CCAS et les bailleurs ont pour objectif d'assurer le bon fonctionnement des quartiers prioritaires : assurer une veille sur le territoire, lutter contre les incivilités et sensibiliser les habitants au respect de leur cadre de vie. C'est la Gestion urbaine de proximité (GUP).
- **Décision en novembre 2016 d'élaborer un contrat local de santé** sur son territoire en partenariat avec l'Agence régionale de santé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017
- Mise en œuvre du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) sur l'ensemble du territoire de la CAN, en complément du pilier emploi-développement économique du contrat de ville 2015-2020. Ce dispositif vise à favoriser le retour vers l'emploi et/ou une formation : de demandeurs d'emploi de longue durée inscrits ou non à Pôle Emploi ; de bénéficiaires du RSA ; de jeunes sans qualification (hors autre programme de soutien).
- Insertion de clauses sociales dans les marchés publics pour les communes de l'agglomération et les bailleurs sociaux depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et accompagnement des entreprises dans la recherche et la sélection des candidats.
- **Développement d'une politique de formation et d'insertion professionnelle pour les jeunes** avec la création de l'école de la 2<sup>e</sup> chance en 2015, mais aussi depuis 2016, la co-organisation du Carrefour pour l'emploi qui propose chaque année plus de 1 000 offres.

# La protection de l'environnement



## LE DÉVELOPPEMENT

### DURABLE

- Soutien de l'Agglomération aux communes dans le cadre de « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». L'Agglomération a signé en 2016 avec le Ministère de l'Environnement un contrat de 1,5 million d'euros destiné à soutenir 8 communes dans leurs opérations de maîtrise de l'énergie. L'Agglomération est par ailleurs depuis 2015 « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».



## L'ASSAINISSEMENT

- Lancement en novembre 2016 des travaux d'aménagement du bassin d'orage de Chauray, Ce bassin qui recouvre en réalité cinq ouvrages principaux recueille les eaux

pluviales drainées par la voirie et les accotements. Ces eaux étant le plus souvent polluées, la construction de cet ouvrage devenait plus que nécessaire.

- Lancement en 2016 de diagnostics de réseaux d'assainissement sur les communes de Mauzé-sur-le-Mignon et Saint-Hilaire-la-Palud en raison de la vétusté de certaines canalisations et de problèmes déjà constatés par endroits dûs à des eaux parasites issues du Marais.
- Création d'un schéma des eaux pluviales en collaboration avec la commune d'Echiré à partir d'octobre 2016. Avec l'urbanisation croissante des communes, les réseaux « historiques » situés généralement dans le bourg des communes deviennent de moins en moins adaptés aux nouvelles habitations situées en périphérie.

- Construction en 2017 d'une nouvelle station d'épuration dans la commune d'Aiffres.



## LES DÉCHETS

### MÉNAGERS

- Démantèlement de l'incinérateur de Souché de l'été 2017 à l'hiver 2018.
- Simplification des consignes de tri des emballages depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'Agglomération a été sélectionnée par l'organisme « Éco emballages » afin de bénéficier de l'extension des consignes de tri aux pots, barquettes et films plastiques d'emballage.
- Dans le cadre d'un plan pluriannuel de gestion des déchets, mise en service d'une nouvelle déchèterie d'agglomération à Magné en novembre 2016.

# L'animation du territoire



## LES SPORTS

- **Vote en novembre 2016 par le conseil communautaire d'une nouvelle compétence pour renforcer l'attractivité de notre territoire au travers d'évènements sportifs comme, en 2017, le Perche Élite Tour.**
- **Réhabilitation en 2016 des piscines du Châtelet à Sansais et Jean-Thébault à Magné.**
- Mise en place d'animations ponctuelles dans les piscines de l'Agglomération.
- **Engagement d'une étude de réhabilitation de la piscine Pré-Leroy.** Elle concerne le bâtiment existant, les zones de gradins, les bassins, dont celui de l'extérieur qui deviendra nordique et donc chauffé...
- **Étude de faisabilité pour le projet d'aménagement du complexe sportif de la Venise verte** confiée en février 2016 par la Ville de Niort et l'Agglomération au cabinet Ekiden Concept. Les grandes lignes sont désormais connues. Le site est stratégique pour la pratique du sport et l'attractivité du territoire au-delà des frontières de notre agglomération. Il regroupe trois équipements homologués au niveau national : le stade René-Gaillard, la patinoire et le gymnase de la Venise verte. Deux stades cohabiteraient sur le site ; l'un 100 % dédié au football professionnel créé à l'emplacement du terrain d'entraînement, côté rue Henri-Sellier, le second, sur l'actuel terrain d'honneur, pour l'athlétisme, toutes disciplines, en capacité d'accueillir les Championnats de France. Le centre de formation des Chamois niortais déménagerait sur un autre site. Les travaux échelonnés en trois phases permettraient le maintien des activités pendant le chantier. Objectif 2022 pour le premier match des Chamois dans le nouveau stade.



## LES ÉTABLISSEMENTS

### CULTURELS

- **Vote en novembre 2016 par le conseil communautaire d'une nouvelle compétence pour renforcer l'attractivité de notre territoire au travers d'évènements culturels.** Ce vote vient compléter l'extension du Festival du polar niortais à l'Agglomération dès l'hiver 2016. En 2017, l'Agglo a porté l'organisation de l'hommage à H.G.-Clouzot qui a débuté en octobre et se prolongera une partie de l'année 2018.
- **Réhabilitation en 2017 de la médiathèque d'Usseau**
- **Lancement d'une opération de réhabilitation du Conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque.** Le projet porté par l'équipe de maîtrise d'œuvre Deshoulières Jeanneau Architectes (Poitiers) consiste à moderniser l'espace, améliorer l'isolation phonique et thermique des lieux et, bien sûr, rendre accessibles tous les niveaux.
- **Agrandissement et réhabilitation de la médiathèque centrale Pierre-Moinot** afin d'offrir au public un nouvel environnement de consultations, d'expositions et d'animations, ouvert sur le boulevard Main et les bords de Sèvre. Le projet d'extension de la médiathèque de Niort démarrera début 2019 pour une livraison prévue au second semestre 2020. Il consiste à améliorer le confort des usagers et à augmenter l'espace réservé au public. L'équipement va gagner 840 m<sup>2</sup> de surface de lecture, 225 m<sup>2</sup> pour les expositions et disposera d'un auditorium de 100 places, avec un accès direct sur la placette, à l'emplacement de l'actuel accueil.



# Compétences



## La démolition de l'incinérateur de Niort Souché touche à sa fin

Le démantèlement de l'unité d'incinération d'ordures ménagères de Souché à Niort se poursuit jusqu'en février pour laisser place à la construction d'une déchèterie fin 2018.

Construite en 1972, l'unité d'incinération d'ordures ménagères de Souché, située en bordure du boulevard Pierre-Mendès-France, à Niort, est à l'arrêt depuis 1996. Reconvertie en centre de transfert des déchets, elle a été utilisée jusqu'en janvier 2016, date à laquelle la Communauté d'agglomération du Niortais a décidé de la faire disparaître du paysage. Il faut dire que la verrue est de taille : sa partie haute culmine à 22 mètres !

### Agenda

Les opérations de démantèlement ont débuté fin août 2017. Elles se poursuivent jusqu'en janvier 2018. La déconstruction des installations est menée étape par étape. Les bureaux ont été les premiers à être démolis. Les quais de chargement et de déchargement ainsi que l'atelier ont suivi.

Fin octobre 2017, l'entreprise Avenir Déconstruction, qui réalise les travaux pour le compte de Niort Agglo, s'est attaquée aux fours d'incinération. Une zone à risques où aucun homme à pied n'était autorisé à pénétrer. Délabrée et fortement corrodée, la structure menaçait de s'effondrer. De plus, elle renfermait des matériaux dangereux, comme de l'amiante. Progressivement, « l'enveloppe » du bâtiment, a été découpée et arrachée, et avec elle, le pont roulant. Enfin, la fosse sera détruite courant janvier.

Une fois le démantèlement achevé, l'entreprise Guintoli prendra le relais pour procéder à la remise en état du site. Le béton récupéré sur le chantier sera concassé et réutilisé pour combler le trou de 2 mètres de profondeur. Celui-ci sera totalement remblayé début février, puis recouvert d'une couche bitumeuse en attendant la construction d'une

nouvelle déchèterie à cet emplacement à partir de fin 2018.

- Une caméra fixe vous permet de suivre chaque jour en ligne l'avancée des opérations (une image toutes les deux heures).

- La déchèterie de Souché est fermée au public pendant la durée du chantier. Plusieurs alternatives sont proposées aux usagers et notamment l'ouverture gratuite aux habitants de l'Agglomération de la déchèterie de La Crèche avec laquelle Niort Agglo a passé une convention le temps des travaux pour compenser la fermeture provisoire du site de Niort Souché. Pour accéder à la déchèterie de La Crèche, faites votre demande en ligne sur le site [www.niortagglo.fr](http://www.niortagglo.fr) > Habiter, étudier > Je jette mes déchets > Déchèteries.

**Renseignements, Service Déchets ménagers de Niort Agglo au 0 800 355 468**



# Compétences

## Chronopost en mai sur Batipolis

**Chronopost s'installe sur le territoire du Niortais, à Niort/Aiffres, sur la zone d'activités Batipolis.**

Fin octobre sur la zone d'activité Batipolis a démarré le chantier qui permettra au groupe Chronopost, spécialisé dans la livraison express de colis de moins de 30 kg pour les particuliers, d'installer sa dixième agence de la région (la quatre-vingt-troisième en France).

La localisation idéale de Batipolis, à proximité de trois sorties d'autoroute, sur la rocade de contournement de Niort, avec un accès rapide vers le cœur de ville, mais aussi vers La Rochelle, a été déterminante dans le choix d'implantation de Chronopost. Le bâtiment de 2 800 m<sup>2</sup> s'étendra sur une parcelle

de 27 000 m<sup>2</sup> ; sa superficie pourra être doublée. « On démarre avec 64 tournées de livraison quotidiennes. A terme, on pourra monter à 128 tournées, sachant qu'une tournée égale un emploi ! » a précisé Pascal Triole, directeur industrie et achat du groupe. L'achat du terrain et la construction du bâtiment sont pris en charge par deux co-investisseurs, les sociétés Coretech et Pro Immo Développement (environ 2,5 millions d'euros). Le groupe Chronopost, qui investit de son côté environ 1 million d'euros pour le process industriel et l'informatique, sera en location (bail de 12 ans).

Jérôme Baloge s'est félicité de cette implantation, soulignant qu'elle illustre



la belle coopération entre les différents acteurs du projet, le groupe Chronopost, la Chambre de commerce et d'industrie et la Communauté d'Agglomération.

## UN NOUVEAU MANAGER DE CENTRE-VILLE

La Communauté d'agglomération du Niortais et la Ville de Niort ont signé une convention technique et financière de trois ans pour œuvrer en faveur de l'animation et de l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs du territoire.



La mission d'animation commerciale du centre-ville de Niort est passée sous compétence de Niort Agglo depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, en vertu de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République). Guillaume Cassé, recruté pour l'occasion en août 2017, entretient le lien avec les associations de commerçants, les accompagne et les conseille pour rendre leurs actions d'animation

les plus efficaces possible. À noter que 700 animations commerciales ont lieu, chaque année, à Niort.

### Le stationnement moteur du commerce

La mission de Guillaume Cassé consiste à développer l'attractivité du centre-ville en structurant le commerce et en équilibrant l'installation de nouvelles enseignes. « *Le centre-ville de Niort est une galerie marchande à ciel ouvert. Il me faudra trouver les bons emplacements pour accueillir les bons projets* », précise-t-il.

Guillaume Cassé note que les flux de passage et le stationnement sont deux éléments moteurs pour les opérateurs. « *La première heure gratuite au parking de la Brèche a eu un très bon impact sur l'attractivité du centre-ville. Et dans un rayon de 300 mètres autour*

*de l'hyper centre, on ne compte pas moins de 1 800 places de parking.* » Avec un taux de vacance commerciale de seulement 7 %, le centre-ville de Niort confirme son attractivité, quand la plupart des villes de même taille affichent 10 % et plus.

### Un volet communautaire

La mission de Guillaume Cassé est étendue aux centres-bourgs des communes du territoire de Niort Agglo, pour susciter les bonnes implantations aux bons endroits, créer ou maintenir les services de proximité. Certaines communes ont des projets de requalification de leur centre-bourg qui nécessiteront un accompagnement dans le choix des possibles installations de commerces sédentaires ou ambulants, de marchés de producteurs, d'activités saisonnières dans les zones touristiques.

## Majorité territoriale

### L'Agglomération avance et regarde vers l'avenir

L'Agglomération, de par ses activités de promotion du territoire et ses missions de développement économique se positionne comme une interlocutrice clé des entreprises en développement, en recherche de sites d'implantation ou en phase d'investissement. Tout cet engagement au quotidien porte ses fruits. Ainsi, au printemps 2018, Chronopost s'installera sur la zone d'Aiffres/Batipolis. Cette implantation s'accompagnera de la création de 70 emplois dans l'immédiat et de près de 120 emplois au total à l'horizon 2020.

Elle témoigne aussi de notre volonté de favoriser l'attractivité du territoire, actuelle et future. En effet, dès juin 2016, l'Agglomération a décidé de mener une politique plus pro-active en encourageant et en soutenant l'installation d'entreprises sur nos terrains à vocation économique. Cette politique a obtenu des résultats rapides :

- un intérêt réel des investisseurs et des entreprises pour notre territoire,
- des créations d'emplois parfois dans des filières nouvelles et qui peuvent répondre à des attentes des habitants du territoire de trouver des emplois peu ou moins qualifiés dans le bassin d'emploi,
- un dynamisme économique renouvelé.

D'autres installations sont en cours et nous aurons l'occasion d'en reparler. L'Agglomération avance et regarde vers l'avenir. Claude Roulleau, 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge du développement économique

## Expression des élus minoritaires

### GROUPE DES ELU-E-S SOLIDARITÉ TERRITORIALE - GEST

#### La gratuité... pas à n'importe quel prix !

Nous sommes CONTRE un réseau gratuit avec UN SERVICE AU RABAIS ! C'était le sens de nos interventions lors des débats sur la gratuité des transports en communauté d'agglomération. La réalité a hélas rejoint nos craintes qui étaient loin de la fiction. Aujourd'hui, la fameuse gratuité a un coût et un goût social et territorial amers : suppression de lignes dans les communes, suppression d'arrêts, horaires inadaptés aux scolaires et des difficultés nombreuses pour les usagers, parents, familles monoparentales, personnes âgées, personnes à mobilité réduite... Si vous êtes aussi concerné, faites-le savoir pour une amélioration rapide du service sur : [www.mesopinions.com/petition/social/usagers-bus-mecontents/33365](http://www.mesopinions.com/petition/social/usagers-bus-mecontents/33365)

### FRONT DE GAUCHE

#### Non aux bassines ! Changeons de modèle agricole !

Nous réitérons avec force notre soutien au collectif « BASSINES NON MERCI ! ». Les préfets des départements 79, 17 et 86 ont capitulé devant les intérêts particuliers d'agriculteurs qui pratiquent la culture intensive du maïs. L'eau est un bien commun. De quel droit une minorité se l'accapare pour satisfaire un modèle agricole qui assèche et pollue nos milieux aquatiques et nappes phréatiques dans lesquels est puisée l'eau de consommation courante ? Ne laissons pas faire. Notre santé en dépend !

Nathalie Seguin – P/o les élu-es Front de Gauche

### EELV

Un hommage à Eric Gautier et sa vision écologique du développement local fondée sur la reterritorialisation de la production et consommation (circuits courts), une plus grande justice dans l'accès aux services publics, la défense de l'environnement à travers l'agriculture biologique et la préservation de la biodiversité. Une source d'inspiration pour nous tous qui souhaitons voir la CAN devenir l'outil d'un développement solidaire du territoire.

### FRONT NATIONAL

#### Bonnes fêtes de fin d'année, quand même !

Le Président Macron, ayant déclaré ne pas être le "Père Noël", nos compatriotes Niortais ne l'attendront pas au cours de ces fêtes, ni en 2018. La baisse de dotation aux collectivités, contraindra celles-ci à s'endetter et à relever les impôts. Le détricotage des collectivités au profit des intercommunalités et métropoles, provoque l'éloignement des administrés de leurs élus, entraînant une désaffection électorale croissante.

Jean-Romée Charbonneau, Front national-RBM



## Conseil de développement

### Laboratoire de réflexion à la CAN

## Une étude sur le bien vieillir

Des études disent qu'en 2050 un tiers de la population aura plus de 50 ans. À la demande de l'Agglo, le CDCAN a ouvert une réflexion sur les problématiques liées à ce vieillissement inéluctable de la population.

Piloté par Rosane Baraton, Bertrand Oravec et Aurore Nadal, ce travail de prospective a été effectué en collaboration avec des personnes qui travaillent aujourd'hui avec les seniors, lors de réunions souvent délocalisées dans les structures qui les accueillent.

**Territoire de vie :** Pourquoi s'intéresser au bien vieillir sur notre territoire ?

**Rosane Baraton :** Avec l'avancée en âge, ce sont de nouveaux besoins qui émergent auxquels il faut répondre : en termes d'habitat, de transport, d'alimentation, de santé... mais aussi de loisirs ou de sécurité. D'où l'apparition ces dernières années d'une filière économique dédiée aux seniors appelée la Silver Economie, l'économie argentée, en référence aux cheveux supposément blancs et gris de la population concernée. L'enjeu, c'est de faire de la CAN un territoire de pointe dans ce domaine.

**TDV :** Quelles sont les préconisations du CDCAN ?

**Bertrand Oravec :** En tout premier lieu, il conseille la création d'un pôle de compétitivité qui mettrait en réseau les petites et moyennes entreprises du territoire afin de faciliter leur développement. Le living-lab Calyxis qui permet de tester des produits innovants en serait la tête de réseau. Par ailleurs, pour permettre la création de nouvelles



entreprises et soutenir leur développement, le cabinet propose l'intégration d'un volet "silver-économie" dans l'incubateur de start-up Le Phare. Une stratégie qui pourrait être soutenue par la CAN, politiquement avec la création d'une vice-présidence à la "silver-économie" et financièrement via l'attribution de subventions.

**TDV :** cependant la réponse n'est-elle qu'économique ?

Parallèlement à la création d'entreprises, pourraient être développées des offres de services dans des espaces dédiés et adaptés : maisons de santé, lieux de loisirs, résidences en essayant de réfléchir à des concepts innovants liés, par exemple, à l'intergénérationnel. Une stratégie globale qui devrait être soutenue et relayée par un plan de communication afin de porter ces nouveaux dispositifs à la connaissance du public.



Cinéma/Photo : Léo Mirkin/Robert Joffres

## L'Agglo rend hommage à Clouzot

Coordonné par Niort Agglo, en partenariat avec la Ville de Niort, les communes de Saint-Ge-lais, Saint-Hilaire-la-Pa-lud et Villiers-en-Plaine, l'hommage au cinéaste Henri-Georges Clouzot, né à Niort il y a 110 ans, se poursuit jusqu'en mars 2018.

Le musée Bernard d'Agesci célèbre Clouzot à travers une exposition, des accrochages, des visites guidées, des conférences et une installation vidéo.

• **Jusqu'au 25 février : Henri-Georges Clouzot, un réalisateur en œuvres, exposition exceptionnelle** qui dresse le portrait du cinéaste à travers les œuvres qu'il a collectionnées et montrées dans ses films.

• **Les 21 janvier et 18 février à 15h** : visite guidée de l'exposition dans le cadre des Dimanches au musée.

• **Jeudi 18 janvier à 12h30** : un art au menu entre art et cinéma avec la découverte d'une œuvre de François Morellet.

• **Jeudi 18 janvier à 18h30** : conférence sur le thème « Mouvement et lumière au cœur de l'expérience du GRAV, Groupe de recherche d'art visuel (GRAV) », par Éric Morin, directeur des musées de Cholet.

• **Mercredi 24 janvier à 20h** : concert sur le thème « Clouzot et l'art », évo-

quant les années 1945 à 1968, organisé par le conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque.

• **Jusqu'au 7 janvier : Le Corbeau fait des bulles, accrochage** de 17 planches de la bande dessinée d'Antoine Quaresma et Francette Vigneron qui retrace « l'affaire de l'CEIL DE TIGRE », une histoire vraie dont s'inspira Clouzot pour son film Le Corbeau.

• **Du 10 au 28 janvier : Marianne Clouzot, un nouvel anniversaire familial, accrochage** en hommage à la cousine du cinéaste, décédée il y a 10 ans. Peintre, sculpteur, graveur, illustrateur, elle a donné au musée Bernard d'Agesci plusieurs dizaines de ses œuvres.

• **Mardi 23 janvier à 19h** : conférence sur le thème « Marianne Clouzot et la littérature : entre l'illustration anecdotique et l'épure interprétative », par Erick Surget, conservateur en chef des bibliothèques de Niort Agglo.

• **Du 31 janvier au 4 mars : Ballet barbare 2, installation vidéo** burlesque de

Renaud Bézy, clin d'œil à la Fondation Vasarely et aux films célèbres montrant des peintres en action.

A travers l'**exposition Regards sur Henri-Georges Clouzot**, les élèves de l'école d'arts plastiques rendent un hommage visuel et créatif à la filmographie d'Henri-Georges Clouzot. Leurs travaux (dessin, gravure, peinture et arts numériques) revisitent les différentes sources d'inspiration artistiques du cinéaste. L'ensemble est présenté **du 20 décembre au 27 janvier** au Moulin du Roc à Niort (belvédère).

L'**exposition itinérante « Clouzot à travers son œuvre »**, qui réunit des documents sur ses plus grands films de fiction, est à voir **du 8 au 13 janvier** à Saint-Gelais (salle du Belvédère) et **du 16 janvier au 4 février** à Niort (médiathèque centrale Pierre-Moinot). L'association des amis de la bibliothèque de Saint-Gelais s'associe à l'événement en proposant une exposition des romans mis en film par Henri-Georges-Clouzot, à la médiathèque de la Mare-aux-Loups, **du 8 au 13 janvier**.

Des **projections** sont programmées à Niort (au Moulin du Roc), mais aussi à Saint-Hilaire-la Palud, Saint-Gelais et Villiers-en-Plaine.

• **Jeudi 11 janvier à 20h30**, à l'espace Agrippa-d'Aubigné, à Saint-Gelais : **La Vérité** (1960), projection suivie d'un débat en présence de Denis Mellier, professeur de littérature comparée, à l'université de Poitiers.

• **Mercredi 7 février à 20h30**, à la salle des fêtes de Villiers-en-Plaine : **Les Diaboliques** (1954).

• **Jusqu'au 4 février** : au Moulin du Roc à Niort, rétrospective de la filmographie de Clouzot, organisée par le cinéma et la scène nationale : un ou deux films à l'affiche par semaine à raison de deux projections par film.

## En plus

Enfin, après Paris et avant Lux-de-Valence, l'exposition Clouzot et les arts plastiques, une suite contemporaine est présentée à Niort (Piloni et pavillon Grappelli) du 26 janvier au 10 mars. Treize artistes contemporains ont été sollicités par Paul Ardenne, écrivain et historien de l'art, commissaire de cette exposition : François Boisrond, Tia-Calli Borlase, Miguel Chevalier, Aurélie Dubois, Philippe Dupuy, Orsten Groom, Ange Leccia, Claude Lévêque, Filip Markiewicz, Alexandra Mas, Myriam Mechita, Frank Perrin et Agnès Pezeu. Chacun d'eux a réalisé une œuvre inédite, en prise directe avec l'univers cinématographique d'Henri-Georges Clouzot. Le festival du polar Regard noirs se tient du 31 janvier au 4 février. Les manifestations organisées à Niort seront elles aussi placées sous l'égide d'Henri-Georges Clouzot.

**Tout le détail de la programmation en hommage à Henri-Georges Clouzot sur [www.niortagglo.fr](http://www.niortagglo.fr)**



Niort Agglo joint son amour du polar à celui de la Ville pour accueillir cinq nouveaux événements dans cinq communes du territoire. À Magné, Coulon, Prahecq, Saint-Symphorien et Fors, des romanciers, des auteurs de BD, des réalisateurs, scénaristes ou créateurs de fictions télé vous attendent les 31 janvier, 1<sup>er</sup> et 2 février.

### Au programme :

**Mercredi 31 janvier, à 19h, à la bibliothèque municipale de Fors** : Rencontre avec Étienne Dhaene, réalisateur et scénariste (Meurtre à La Rochelle, Diane femme flic, Commissaire Magellan...) et Julie Rocheleau, illustratrice et conceptrice pour des studios d'animations.

**Jeudi 1<sup>er</sup> février, à 19h, à la bibliothèque municipale de Saint-Symphorien** : Rencontre avec François Guérin, réalisateur (Kaamelott, R.I.S Police scientifique, Meurtre à l'île d'Yeu...) et Juana Salabert, écrivain.

**Jeudi 1<sup>er</sup> février (ou vendredi 2 février), à 19h, à la médiathèque Louis Perceau de Coulon** : Rencontre avec Romain Slocombe, écrivain, puis à 20h30, spectacle théâtral D. Lis, de la compagnie Divers sens.

**Vendredi 2 février (ou jeudi 1<sup>er</sup> février), à 18h30, à la médiathèque l'île aux livres, de Magné** : Rencontre avec Mathieu Masmondet, scénariste (Navarro, Commissaire Moulin...) et Hugues Pagan, écrivain et scénariste.

**Vendredi 2 février, à 20h30, salle de la Voûte, à Prahecq** : Concert/rencontre avec François Guérin, réalisateur et Jacky Schartzmann, écrivain. Le trio Moonrise accompagnera en musique cette rencontre



## SORTIES

### 1 DIMANCHE 31 DEC.

#### Réveillons

#### de la Saint-Sylvestre

- Salle polyvalente de Vouillé.  
Réservation : 06 63 04 40 33  
stadevouilletais79@gmail.com  
- Salle de Vaumoreau de Vouillé.  
Réservation : 06 61 53 92 09  
collectifdespototistons@gmail.com

#### La Corrida de Magné

Course à pied (10 km) qui associe des coureurs déguisés, des amateurs et des internationaux de renom. Une course qui rassemble près de 2000 athlètes. Plus d'infos et inscription sur [www.lacorridademagne.fr](http://www.lacorridademagne.fr)

#### Réveillon du Comité d'Animation

Salle des Fêtes de Beauvoir sur Niort 05 49 06 64 59

### 2 DIMANCHE 7 JANV.

#### Randonnée pédestre et vélo

Départ à partir de 8h à la grande salle de St-Romans-des-Champs

### SAMEDI 20 JANVIER

#### Soirée disco

À 20h à la salle des fêtes de Chauray

#### Nuit de la lecture

De 18h à 22h à la médiathèque Pierre-Moinot à Niort

### DU 22 JANVIER

#### AU 9 FEVRIER

#### Les nuits de la thermographie

Muni d'une caméra thermique, un Conseiller Info-Energie de l'ADIL79 montrera aux participants par où s'échappe la chaleur des logements, puis abordera les choix techniques les plus judicieux pour y remédier. Une dizaine de communes de la CAN concernées : niortaglo.fr

### SAMEDI 27 JANVIER

#### Soirée Jazz

Swing Pot' Quartet  
Restauration (tapas-crêpes) - bar  
Soirée est gratuite. Réservation obligatoire 05 49 04 99 05 ou 05 49 05 80 54 - A 20h, à la salle des fêtes de Vallans

### DU 2 AU 4 FEV.

#### Festival Regards Noirs

Festival du polar à Niort

### DIMANCHE 4 FEV.

#### Thé dansant

Au profit des Restaus du cœur  
A la salle polyvalente de Vouillé

### SAMEDI 17 FEV.

#### Soirée sur le thème du Casino

(2 tables de black jack 1 table roulette) suivi d'un spectacle cabaret Lido  
Renseignements : 05 49 08 02 93  
À 20h30 salle des fêtes de Chauray

### SAMEDI 24 FEV.

#### Bal Trad avec musiciens

à 20h30 à la Salle Monacalis de La-Foye-Monjault.

Auberge espagnole dès 19h

### DIMANCHE 11 MARS

#### 9<sup>ème</sup> Rando Souchéenne

3 circuits VTT de 35, 45 et 55 km, 2 circuits route de 50 et 70, 3 circuits pédestres de 10, 15 et 18 km. Départ à partir de 07h45 de restaurant Bar des Ailes, 558 avenue de Limoges à Niort.

## SPECTACLES

### SAMEDI 13 JANVIER

#### Cabadzi x Blier

Concert autour des œuvres de Bertrand Blier  
A 20h30 au Moulin du Roc

### VENDREDI 26 JANV.

#### "Et après, c'est quoi ?"

Par la Cie TC Spectacles  
Chanson, poésie et films d'animation " illustrent un propos drôle, fantasque et percutant"  
À 20 h 30 à la salle des Fêtes de Usseau

### SAMEDI 3 FEV.

#### Michèle Bernard auteure-compositrice et interprète accompagnée de son accordéon

Réservation à la mairie  
05 49 09 15 22  
A 20h30 à la salle de la Grange à Bessines

## EXPOSITIONS

### JUSQU'AU 30 DEC.

Le Moulin du Milieu, à Niort au Donjon de Niort

### 3 DU 7 DEC. AU 7 JANV.

#### Le corbeau fait des bulles

Au Musée Bernard-d'Agesci à Niort

### DU 8 AU 14 JANV.

#### Exposition Clouzot

A la Salle Belvédère de Saint-Gelais

### JUSQU'AU 25 FEV.

#### Henri-Georges Clouzot, un réalisateur en œuvre

Au Musée Bernard-d'Agesci à Niort

### DU 10 AU 28 JANV.

#### Marianne Clouzot, un nouvel anniversaire

familial au Musée Bernard-d'Agesci à Niort

### 13 ET 14 JANV.

#### Photos vidéo club

A la salle polyvalente de Vouillé

### DU 19 AU 28 JANV.

#### L'association "La Palette"

Vernissage le 20 janvier à 18h au temple de Chauray

## CONFÉRENCES

### JEUDI 11 JANVIER

#### Conférence-concert

sur Montmartre. Dans le cadre des 30 ans de l'Université Inter-âge. A 14h30 à l'espace Tartalin à Aiffres

### MARDI 16 JANVIER

#### Quand les caravanes du bleu croisent l'histoire des hommes

Conférence des Amis des musées à 18h au musée Bernard d'Agesci

### JEUDI 18 JANV.

#### L'avenir radieux ?

Utopies sociales et rêves savants, par Jérôme Lamy, chargé de recherche au CNRS de Toulouse à 18h à la médiathèque Pierre-Moinot à Niort

Mouvement et lumière au cœur de l'expérience

DDU G.R.A.V. par Eric Morin, directeur des musées de Cholet

A 18h30 au Musée Bernard-d'Agesci à Niort

### MARDI 23 JANV.

#### Marianne Clouzot et la littérature

à 19h au Musée Bernard-d'Agesci à Niort

### 4 JEUDI 25 JANV.

#### Comment le violon est-il né ? Par Christian Rault (voir portrait p. 24)

avec des illustrations musicales d'Evelyne Moser à 18h à la médiathèque Pierre-Moinot à Niort

### MERCREDI 14 FÉVRIER

#### Le triomphe des Arts décoratifs japonais

Conférence Amis des musées, à 18h au musée Bernard d'Agesci

## VISITES GUIDÉES

### JEUDI 18 JANV.

#### Entre art et cinéma

De 12h à 13h30 au Musée Bernard d'Agesci à Niort

### 21 JANV. ET 18 FEV.

#### Clouzot, un réalisateur en œuvre

à 15h au Musée Bernard-d'Agesci à Niort

### DIMANCHE 28 JANV.

#### Un intérieur poitevin

A 15h au Donjon de Niort

### JEUDI 15 FEVRIER

#### Une pomme d'amour

Dans le cadre de l'Art au Menu, Elle court, elle court la maladie d'amour... Extraite des « Métaphormoses » d'Ovide, la course d'Atalante a beaucoup inspiré les artistes dans le domaine pictural.

A 12h30 au Musée d'Agesci à Niort

### DIMANCHE 25 FEV.

#### Le moulin du Milieu

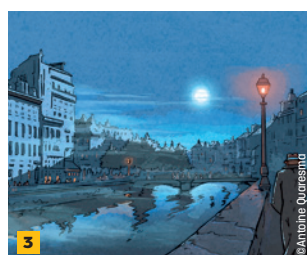
A 15h au Donjon de Niort



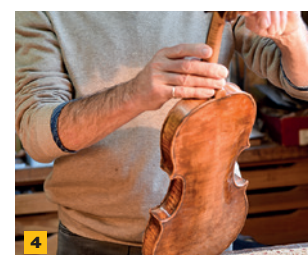
1



2



3



4



## VACANCES AUX MUSÉES

Le public des « Vacances aux musées » s'élargit. Certaines activités sont désormais ouvertes aux enfants dès 5 ans, voire 3 ans. Les séances durent deux heures. Elles débutent par une visite des collections et sont suivies d'un atelier et d'un goûter. Tarif : 6 € par enfant. Attention, le nombre de participants est limité à 12. Réservation indispensable.



### Au musée Bernard d'Agesci

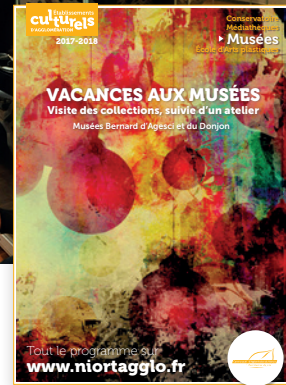
(05 49 78 72 00)

- « **Plein les yeux ! Ça brille, ça scintille...** », confection d'une boule de Noël : mercredi 27 décembre (5-7 ans), jeudi 28 décembre (8-12 ans)
- « **On en voit de toutes les couleurs** » avec les parures des animaux, initiation à l'art du quilling ou art du papier roulé : mercredi 14 février (5-7 ans), jeudi 15 février (8-10 ans), mercredi 28 février (8-12 ans)

### Au musée du Donjon

(05 49 28 14 28)

- « **Il était une fois...** », lecture de contes au coin du feu, mercredi 3 janvier (3-5 ans), jeudi 4 janvier (6-8 ans)
- « **Archéologue en herbe !** », découverte d'un chantier de fouilles : mercredi 21 février (5-7 ans), jeudi 22 février (8-12 ans), mercredi 7 mars (5-7 ans).



## GAGNEZ DES PLACES POUR UN MATCH DES CHAMOIS

Partenaire du Chamois Niortais FC, qui évolue en ligue 2, l'agglomération organise un concours pour partager avec le club cette nouvelle saison.

Chaque mois, gagnez deux places en tribune d'honneur pour un match à domicile + un maillot du club dédié + un temps de rencontre avec les joueurs. Pour cela, il suffit de répondre à 2 questions, par courrier ou internet. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses reçues désignera le (la) gagnant(e). Ce mois-ci, vous jouez pour assister au match du **26 janvier 2018** où les Chamois Niortais recevront Valenciennes au stade René-Gaillard.



### --- LES QUESTIONS ---

**1 -** Contre quel club les Chamois Niortais ont-ils remporté leur plus large victoire à l'extérieur en Ligue 2 ?

**2 -** Quel joueur des Chamois Niortais a été le meilleur passeur de la saison 2016-2017 ?

Si vous répondez par courrier : Envoyez vos réponses jusqu'au **22 janvier**, sur papier libre, au service communication de l'agglomération. Concours Chamois Niortais. 140 rue des Equarts. CS 28770. 79006 Niort. N'oubliez pas de mentionner vos coordonnées.

Si vous répondez via internet : Rendez-vous sur le site [www.niortagglo.fr](http://www.niortagglo.fr)



## JEUNE PUBLIC

**JEUDI 28 DECEMBRE**

Le P'tit givré.

Spectacle de Cirque en scène

A 16h sous le chapiteau, chemin des côteaux de Ribray à Niort.

**20 ET 21 JANVIER**

Structures gonflables

Restauration sur place

De 10h à 12h et de 14h à 18h dans la salle multisports de Saint Maxire

**VENDREDI 26 JANV.**

Soirée jeux de 18h30 à 22h à la médiathèque à Chauray

**SAMEDI 3 FEVRIER**

Après-midi jeux vidéo

Jeux anciens et nouveaux en accès libre avec les SarcaSticks.

Exposition Final Fantasy  
[www.lessarcasticks.com](http://www.lessarcasticks.com)

De 14h à 18h à la bibliothèque de La-Foye-Monjault

**RETROUVEZ L'AGENDA COMPLET SUR NIORTAGGLO.FR**

# Christian Rault

## Quand la musique sonne

**IL REVIENT D'ARGENTINE ET DANS UNE SEMAINE IL S'ENVOLERA POUR L'ESPAGNE. S'IL A CHOISI DÈS LA FIN DE SA FORMATION DE LUTHIER DE REVENIR HABITER LE VILLAGE PATERNEL DU VANNEAU-IRLEAU, CHRISTIAN RAULT AURA NÉANMOINS PASSÉ SA CARRIÈRE À VOYAGER.**

Artiste dans l'âme, c'est tout d'abord la sculpture qui l'a attiré à la prestigieuse école parisienne des Arts décoratifs. « *Mais l'inertie des objets sculptés m'ennuyait alors que la musique est un univers tellement mobile et vivant !* »

Reçu directement en deuxième année dans l'excellente école de lutherie de Crémone, en Italie, il en sort en 1977, en pleine période folk qui signait aussi un regain d'intérêt pour les musiques baroques, médiévales et Renaissance. « *On rejouait ces musiques, mais sur des violons déguisés qui ressemblaient vaguement à ce qu'on pouvait voir sur les documents d'époque.* » Le déclic se produira en repérant un drôle d'instrument sculpté sur le portail de la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle. Constatant qu'historiens et musicologues ne s'y sont pas intéressés, il va pister l'organistrum dans toutes les églises d'Europe et dans les archives. La publication de cette recherche marquera son entrée dans le monde de l'organologie\* médiévale dont il va être l'un des pionniers.

Reconstituer les instruments, comprendre comment ils sont fabriqués, avec quels matériaux, mais aussi leur fonctionnement, ce qu'ils doivent aux différentes cultures, met au jour une mine d'informations sur l'organisation de toute une société. « *Nous avons découvert*

*des techniques précises, des préférences esthétiques, des évolutions au fil des siècles, mais aussi des constances, qui montrent qu'hier comme aujourd'hui la musique était un art exigeant avec des écoles d'interprétation, des transmissions de maîtres à élèves, des musiciens virtuoses.* »

On peut écouter Christian Rault parler pendant des heures de l'apport de la musique orientale ou de l'architecture sophistiquée du violon, expliquer pourquoi la harpe-psaltérion est passée de la main des rois à celles d'ânes lubriques. Transmettre ce savoir passionnément acquis au fil de ses recherches et expériences, lors de conférences, d'interventions auprès de professionnels à travers le monde constitue une grosse partie de son activité actuelle. « *Je pense avoir fait le tour de tous les instruments à cordes occidentaux à reconstituer, reconnaît-il, même s'il en reste à mettre au point comme la citole, dont on ne sait pas si les cordes étaient métalliques ou en boyaux.* »

\*Science des instruments de musique

Retrouvez toutes les vidéos sur la chaîne Youtube

